

Inscription à l'accueil de loisirs de février 2021

Tenue du centre encore incertaine. Les mesures sanitaires vous seront adressées par mail dès qu'elles auront été mises à jour par le Ministère.

Madame, Monsieur,

Un accueil de loisirs sera programmé à Rubrouck **du lundi 22 au vendredi 26 février inclus.**

Seront accueillis les enfants de 6 ans à 14 ans nés entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2014.

Durant 5 après-midis **de 14h à 17h30**, l'accueil de loisirs dirigé par Marie LEMILLE, animé par Marie et Louise GREBERT, proposera deux activités :

- une activité manuelle proposée,
- une activité théâtre / mime.

Le centre de loisirs sera basé à l'école maternelle située route de Broxeele.

L'inscription doit être effectuée en mairie pour le mardi 16 février au plus tard.

**Merci de respecter cette date pour permettre une bonne organisation de l'accueil de loisirs.
Seuls 24 enfants pourront y participer à cause des conditions sanitaires en vigueur.**

La participation financière de la famille sera réclamée le dernier jour de l'accueil de loisirs. Son montant dépend du quotient familial. Ce dernier est consultable sur le site de la CAF, uniquement par le secrétaire de mairie, sauf opposition de votre part.

0 à 369 €	370 à 499 €	500 à 700 €	701 à 800 €	801 à 1000 €	+ de 1000 €
4.50 €	7.50 €	9.00 €	10.30 €	11.50 €	12.50 €

Une participation supplémentaire de 14€ sera demandée pour un enfant non domicilié à Rubrouck excepté si la famille obtient l'accord de sa commune pour une prise en charge.

Le règlement sera effectué en espèces, par chèque, chèques-vacances.

Nous vous informons, dès maintenant, que l'accueil de loisirs des vacances d'avril aura lieu du 26 au 30 avril inclus.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Kévin NEFFE
Adjoint à la jeunesse

Luc EVERAERE
Maire

talon à déposer en mairie pour le mardi 16 février au plus tard

M. Mme _____ N° Allocataire CAF _____

demeurant N° _____ Rue _____ à Rubrouck, tél : _____

Adresse mail : _____

inscrivent leur(s) enfant(s) à l'accueil de loisirs de février qui fonctionnera du 22 au 26 février :

Nom	Prénom	né(e) le